



Monsieur le Préfet, Madame la Vice-Présidente du conseil départemental, Monsieur le directeur Académique, Mesdames et messieurs les membres de ce CDEN,

Certains professeurs du Gard exercent dans des **écoles ou des collèges qui concentrent une très grande difficulté scolaire**. Par choix professionnel pour certains ; ou parce qu'ils ont des petits barèmes pour d'autres, et donc un niveau d'expérience, de formation et de spécialisation limité par définition. L'échec scolaire concentré à ce point devient insurmontable et cette **grande difficulté scolaire est inhérente à une grande difficulté sociale dans certains quartiers**. Nous savons le travail réalisé par le conseil départemental en lien avec la DSDEN et le rectorat pour tenter de refaire de la mixité sociale dans les établissements nîmois. Nous savons que le dédoublement des classes de CP et de CE1 en REP et REP+ sont autant de moyens concentrés pour lutter contre ces difficultés même si nous continuons de penser que les moyens du milieu ordinaire en ont pâti et que de toutes façons, le dispositif « Plus De Maîtres Que De Classes » aurait eu les mêmes bienfaits sans en avoir les inconvénients... J'ajoute que ces moyens pour lutter contre l'échec scolaire nous renvoient l'image du pot de terre contre le pot de fer quand dans le même temps, s'organise un système scolaire privé sous contrat ou hors contrat qui multiplie les possibilités pour les enfants gardois de se détourner de l'Ecole publique. Quand ce « séparatisme scolaire » s'organise grâce à des acteurs publics et grâce à des fonds publics, cela nous interroge par principe, avant de nous révolter par conviction.

En tant que fédération de l'Education Nationale, à la veille d'une année scolaire qui remettra à plat la carte d'Education prioritaire, nous souhaitons attirer l'attention des membres de ce CDEN sur une illustration de ce phénomène. **Les faits présentés par le journal des régions de France 3 Montpellier**, diffusé le 25 juin dans le 12/13 et le 19/20 nous interrogent beaucoup comme de nombreux enseignants du Gard. Il est question dans ce reportage de l'institut Emmanuel d'Alzon, fer de lance de l'enseignement privé dans le Gard et de ses projets à l'international.

Si l'on ne peut que louer l'expansion de toute entreprise gardoise, le bas blesse quand on sait que cet institut d'enseignement privé, qui scolarise tout de même près de 5200 élèves dans le Gard, **se voit allouer chaque année des fonds publics dans la plus grande opacité**.

En effet, depuis deux ans, Armande Le Pellec Muller, Recteur de Montpellier, ne réunissait plus la CAEN censée étudier les volumes de fonds publics affectés à l'enseignement privé sous contrat.

Ajoutez à cela que **Christian Philip, ancien recteur d'académie de Montpellier**, apparaît comme un acteur de poids dans cette expansion aux côtés d'**Yvan Lachaud**, lui-même **président de Nîmes Métropole**.

Selon le Se-UNSA, il y a là un conflit d'intérêt : Qu'un ancien recteur, donc un ancien haut fonctionnaire de l'éducation nationale s'investisse à ce point au bénéfice d'un institut privé qui ne fait rien, et c'est le moins que l'on puisse dire, pour faciliter la mixité sociale.

Comment ne pas s'interroger quand on fait face quotidiennement dans des écoles et des établissements nîmois, à une si grande concentration de la difficulté scolaire ?

C'est un lieu-commun de le dire, mais il existe dans notre société un entre-soi organisé par les puissants au détriment des plus pauvres. Cela aboutit à un séparatisme social et pour ce qui nous concerne, au séparatisme scolaire que j'évoquais dans mon préambule.

La conséquence selon nous, c'est qu'il y a **des jeunes qui ne se croisent plus, qui ne se parlent plus. Et ce côte-à-côte vira tôt ou tard au face à face**. Dans le Gard, on sait ce que c'est que de séparer des populations et on sait avec quel résultat... la percée de partis populistes.

Lesquels sont un accélérateur du repli identitaire, qui mène aux intégrismes religieux et aux extrémismes politiques.

Nul besoin d'aller chercher loin les solutions miracle à nos problèmes sociétaux, aux problèmes de radicalisation... Il faut agir sur les bons leviers, et donner les moyens aux services publics.

Au niveau territorial, il y a probablement l'urgence de faire de la mixité sociale dans les quartiers au travers des plans d'urbanisme, pour que cette mixité découle sur nos écoles et nos établissements. Et non d'attendre le phénomène inverse...

Au niveau de l'Education nationale, nous défendons l'idée d'une Ecole publique qui donne la chance à nos enfants, de se confronter à la différence de l'autre. Et de s'en enrichir. L'Ecole publique ne s'attache pas seulement aux savoirs, mais au savoir vivre ensemble.

Ce n'est pas en une quinzaine de jours d'un service national nouvelle formule que se construit le vivre ensemble. Ce vivre ensemble se construit au sein de l'Ecole publique et pas ailleurs.

Gageons que toute la lumière sera faite et que la nouvelle rectrice Béatrice Gille, répondra favorablement à la demande du Se-UNSA de **réunir de nouveau la CAEN en décembre 2018**. Nous vous demandons Monsieur le directeur académique de relayer notre demande.

De la même manière, nous vous demandons Monsieur le **Préfet, de saisir la cour régionale des comptes** afin de mettre de la transparence dans cette affaire.

Plus globalement, l'Unsa Education pense qu'il faut reposer la question fondamentale du financement public de l'enseignement privé.

Je vous remercie de votre attention.

Les Délégués du personnel de l'Unsa Education